

## Compte rendu du conseil de l'UFR STN

21 octobre 2025 en salle A148

Notes prises par Samuel Szombiecky & Everardo Reyes  
CR rédigé par Boubaker Daachi

Membres du conseil présents (10)	Procurations (14)
Salem Meddahi (2P), Yennek Mohammed (2P) Nicolas Jouandeau, Benjamin Dupont Sami Mekhanef (2P), Julien Lavauzelle Samuel Szombiecky (2P), Anne Ronsheim (2P) Abdellah Mokrane (2P), Everardo Reyes (2P)	Abdellah Mokrane ← Larbi Boubchir + Sylviane Schwer Samuel Szombiecky ← Orélie Desfriches + Alain Vaucelle Everardo Reyes ← Vincent Puig + Claude de Loupy Sami Mekhanef ← Abdelrahim Bouchiba + David El Aissi Salem Meddahi ← Imad Saleh + Vanessa Chalal Anne Ronsheim ← Fatima Amnouche + Muriel Formentelle Mohammed Yennek ← Lilia Smail + Ben Bacha Hocine
Invité	
Cedric Boudjema, Master MCPN	

Après constatation du quorum, les travaux du conseil ont débuté à 10h06, conformément à l'ordre du jour communiqué préalablement.

### 1. Informations de la direction

Le directeur a rappelé les démarches entreprises pour préparer les salles en vue de la prochaine rentrée. Il a également communiqué les résultats de la CFVU concernant les maquettes pédagogiques du LMD5 examinées. Le master HN a été reconduit, à l'exception du parcours TN, qui a été suspendu. Les masters d'Informatique et de Mathématiques ont été reconduits en l'état. Quelques ajustements mineurs ont été demandés pour la licence d'Informatique, et une vérification est en cours pour la licence de Mathématiques. Nicolas Jouandeau a apporté des précisions concernant la licence d'Informatique, et Julien Lavauzelle est intervenu pour la licence de Mathématiques. S'agissant des HCO, une partie a été couverte par un prélèvement de 100 000 € sur le budget de l'alternance. Une dernière rallonge budgétaire est attendue pour financer la partie restante.

### 2. Validation du compte-rendu du conseil du 9 septembre

Le conseil a adopté à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 septembre.

### 3. Service informatique et salles techniques

Sami Mekhanef du service informatique a évoqué les problèmes techniques récurrents dans les salles, en particulier les vidéoprojecteurs, qui nécessitent une intervention probablement lors de la pause pédagogique de fin octobre.

- La direction propose d'aménager la salle A192 en salle technique équipée, avec un budget estimé à 20 000 € incluant le mobilier. Il est prévu aussi l'ouverture d'une fenêtre dans le mur du couloir est un courriel en ce sens a été adressé au service concerné.
- Le conseil a discuté également de la transformation de la salle A148 en salle technique avec machines fixes, ce qui impliquerait de relocaliser les futurs conseils de l'UFR.

### 4. Représentation de l'UFR à ARTEC

Une discussion a eu lieu concernant la représentation de l'UFR au sein de l'école doctorale ARTEC. La candidature de Revekka Kyriakoglou a été proposée pour assurer cette fonction. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

### 5. Changement de nom de l'UFR

Le second point de l'ordre du jour portait sur un éventuel changement de nom de l'UFR.

- Anne Ronsheim a suggéré de conserver le mot Sciences dans le nouvel intitulé.
- Le directeur a rappelé que l'ancien nom MITSIC est encore présent sur certains supports (notamment sur OSE).
- Il a été précisé que le vote porte uniquement sur le principe d'un changement de nom. Le choix du nouvel intitulé se fera avec la participation de l'ensemble des titulaires de l'UFR STN.

Le principe du changement de nom de l'UFR a été adopté à l'unanimité moins 5 abstentions, sur 24 votants.

## 6. Capacités d'accueil en M1 et en L1

Les capacités d'accueil ont été extraites des maquettes de formation conçues pour le LMD5, et des demandes en ce sens ont été adressées par la RAF, Nathalie Pibaleau, aux responsables de formation. Après vérification, le conseil les a adoptées à l'unanimité.

## 7. Point budgétaire et projets d'équipement

Nathalie Pibaleau a présenté un état des lieux budgétaire : certains fonds restent disponibles, bien que des commandes restent en attente d'imputation.

- Nicolas Jouandeau a présenté un devis de 13 000 € pour un châssis de serveurs destiné au LIASD. La demande s'inscrit dans une logique de recherche.
- Samuel Szoniecky a rappelé sa demande d'un serveur de calcul IA pour les étudiants de la mention Humanités numériques à hauteur de 29 000 €. Cette demande a pour objectif de répondre à des besoins pédagogiques.
- Abdellah Mokrane a insisté sur l'importance de projets anticipés pour la planification budgétaire en commission des moyens.
- Samuel a proposé un compromis : garder une souplesse pour répondre aux demandes ponctuelles, sans que cela devienne la règle.

Un vote groupé sur les deux demandes a été réalisé : les deux demandes ont été adoptées à l'unanimité. Nathalie Pibaleau a demandé de faire remonter les besoins afin d'établir le budget 2026, une fois la réponse obtenue de la direction de l'université concernant le DOB du 11/9/25.

## 8. Maquette du Master MCPN

Cédric Boudjema a présenté une nouvelle maquette pour le Master MCPN, qui sera étudiée lors de la CFVU du 30 octobre.

- Mutualisation prévisionnelle : 325 heures,
- Coût total estimé : 727 heures, soit une augmentation de 327 heures par rapport aux 400 heures disponibles initialement.
- Le M2 sera ouvert à l'alternance à la rentrée 2027
- Il a souligné l'importance de maintenir une mention patrimoine et musées, et a demandé le soutien du Conseil de l'UFR pour défendre ce parcours auprès de la direction de l'université.

La direction a proposé de rédiger un courriel de soutien adressé à la CFVU. Si nécessaire, le financement complémentaire pourrait être assuré via les fonds propres de l'UFR à hauteur de 100HTD.

## 9. Règlement intérieur des départements

Ce point n'a pas été traité, faute de temps ; il est reporté à un autre conseil.

## 10. Divers

- Abdellah Mokrane a présenté un projet de cérémonie de remise des diplômes, prévue le 29/11/25, accompagné d'un devis logistique de 1 734 €. Un buffet est également prévu à cette occasion.
- Il a également évoqué les problèmes d'inventaire du matériel informatique, notamment la recherche de matériel manquant et la question de la restitution de certains équipements dont l'acquisition ne semble pas justifiée pédagogiquement.
- Le conseil de l'UFR décide de ne plus prévoir de collation lors de ses séances.

La séance est levée à 12h10